

LE GEL DES PENSIONS DEVRA ÊTRE REVU POUR 2020

Le conseil constitutionnel a censuré pour des raisons de forme, la poursuite de la désindexation de certaines prestations sociales au delà de 2019.

Sous l'effet des ciseaux du conseil constitutionnel, deux lettres et quatre chiffres ont disparu du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2019. En censurant ces termes « et 2020 », les sages vont obliger le gouvernement à revenir l'année prochaine sur l'épineux sujet de la sous-indexation de certaines prestations, notamment les pensions de retraite.

Saisi par les parlementaires de gauche et de droite, les sages ont validé la quasi totalité des dispositions du budget 2019 de la « sécu »

Ils n'ont ainsi estimé que la revalorisation de seulement 0,3% de certaines prestations (pensions de retraite et aussi allocations familiales ou aides au logement) « ne méconnaît aucune exigence constitutionnelle »

Le conseil a toutefois jugé que le PLFSS ne pouvait pas décider de ce quasi gel pour « 2019 et 2020 » comme le stipulait le texte voté par le parlement.

Autrement dit, la hausse sera bien de 3% l'an prochain. Mais la mention « et 2020 » fait tomber l'extension automatique de la mesure pour l'année suivante. Le conseil constitutionnel a estimé que la prolongation n'avait pas sa place dans un texte qui fixe le budget pour 2019. « L'année 2020 n'est pas couverte par la loi de financement » et le gel ne revêt pas non plus « un caractère permanent » qui aurait permis de l'y insérer, relève-t-il.

Sur le fond, la décision est « sans effet financier immédiat » insiste Bercy.

La différence entre la revalorisation de 0,3% et une inflation à 1,7% doit permettre à l'état une économie d'environ 1,78 milliard d'euros. En revanche, s'il entend poursuivre ce quasi gel, le gouvernement devra réintroduire une mesure similaire à l'automne prochain, dans le budget 2020 de la « Sécu » C'est ce qu'a promis Bercy.

Cette nécessité de revenir discuter ce sujet avec les députés et sénateurs est évidemment un caillou dans la chaussure du gouvernement.

La sous indexation avait en effet été l'un des sujets concentrant le plus de critiques au parlement comme dans l'opinion. La représenter pourrait s'avérer compliqué pour l'exécutif fort peu désireux de raviver la colère sociale autour de l'épineuse question du pouvoir d'achat. Déjà, les oppositions promettent de se mobiliser si le débat revenait l'année prochaine.

Mathieu Castagnet